

Séance ordinaire 15 janvier 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Scott, tenue au 1070, route du Président-Kennedy, le 15 janvier 2024 à 19h30 sous la présidence de Clément Marcoux maire.

À cette séance ordinaire sont présents Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.

Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy
Monsieur Scott Mitchell

Monsieur Ghislain Lowe
Monsieur Pierre-Luc Langevin
Monsieur Johnny Carrier

Monsieur Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

Ouverture de l'assemblée

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance formant quorum, le maire procède à l'ouverture de l'assemblée.

- **Adoption de l'ordre du jour**
- **Adoption des procès-verbaux et suivis**
- **Vérification des comptes du mois de décembre s'élevant à 211 297.50 \$**
- **Administration :**
 - Second projet de règlement 482-2024 modifiant le règlement de zonage 198-2007 et le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 463-2022 afin d'assujettir les projets d'ensemble à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés
 - Résiliation de contrat avec Escouade canine MRC
 - Dépenses incompressibles pour 2024
 - Dépôt de la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées
 - Dépôt du plan des priorités municipales (Sûreté du Québec)
 - Nomination des membres sur les comités de travail
 - Engagement des auditeurs comptables
 - Dépôt d'une offre de service de BC2 – Plan de résilience et d'aménagement de la Municipalité de Scott
 - Dépôt d'une offre de service de Tetra Tech QI Inc. – vidange des boues des étangs
 - Dépôt d'une offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour de l'accompagnement dans le projet de réaménagement de la plaine inondable
 - Dépôt d'une offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour de l'accompagnement dans les différents projets de développement commercial, résidentiel et de services
 - Dépôt d'une offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour de l'accompagnement dans le cadre du PRAFI volet aménagements résilients
 - Dépôt d'une offre de service de Fidélité K-9 pour la gestion animale
 - Dépôt d'une offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour une étude d'avant-projet – prolongement de la 3^e Rue
 - Dépôt d'une offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour une assistance technique dans le cadre du PRAFI – Volet 4, résilience des communautés et relocalisation
 - Autorisation de paiement pour la réfection des ponceaux de la rue Drouin et route Carrier

- Autorisation à la direction générale pour l'engagement temporaire en remplacement d'un employé au Service des loisirs
- Autorisation de signature d'un contrat de gré à gré pour l'achat d'une camionnette pour le service des loisirs
- **Service des loisirs**
 - Engagement de surveillants pour la patinoire municipale et l'anneau de glace
 - Engagement de professeurs pour les activités relatives à la session d'hiver 2024
- **Varia**

6441-01-24

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

6442-01-24

Adoption des procès-verbaux et suivis

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 18h30 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 19h;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du novembre 2023 et les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 18h30 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 19h.

6443-01-24

Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre-Luc Langevin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les comptes du mois de décembre s'élevant à 211 297.50 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

6444-01-24
Sec. Proj. règl.
no. 482-2024

Second projet de règlement 482-2024 modifiant le règlement de zonage 198-2007 et le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 463-2022 afin d'assujettir les projets d'ensemble à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions et à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Scott a adopté le Règlement de zonage numéro 198-2007 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Scott a adopté le Règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 463-2022 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite assujettir la délivrance d'un permis de construction et de lotissement d'un « projet d'ensemble » à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Lowe

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le second projet de règlement numéro 482-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 198-2007 et le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 463-2022 soit adopté.

6445-01-24

Résiliation de contrat avec Escouade Canine MRC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Scott désire résilier le contrat avec l'Escouade Canine MRC en raison des services inadéquats;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil autorise que le contrat soit résilié au 1^{er} janvier 2024.

6446-01-24

Dépenses incompressibles 2024

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a prévu dans le budget des dépenses dites incompressibles;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les dépenses suivantes soient autorisées à l'avance à la condition que la municipalité ait les crédits suffisants pour les paiements :

- rémunérations
- cotisation de l'employeur
- CSST
- assurances collectives
- frais de poste
- réparation du photocopieur
- messagerie
- téléphone
- avis public
- avis dans les journaux
- quote-part de la MRC
- électricité
- remboursements de taxes
- chauffage
- produits d'entretien ménager
- cueillette et disposition des matière recyclables
- produits chimiques pour le réseau d'aqueduc et d'égout
- entretien et réparation des radios, téléavertisseurs et cellulaires ainsi que leur remplacement.
- analyses de l'eau potable
- analyses des eaux usées
- déneigement
- immatriculation
- cueillette et disposition des ordures
- locations de machinerie
- entretiens mineurs des camions
- entretiens mineurs des terrains
- entretiens mineurs des bâtiments
- essence
- fournitures de bureau
- contrats de cellulaire
- frais de caisse
- locations de radios
- entretiens des systèmes de ventilation

6447-01-24

Dépôt de la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil approuve la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées et autorise le directeur général et greffier-trésorier à transmettre cette liste à la MRC de La Nouvelle-Beauce afin qu'elle procède à la procédure de vente pour taxes conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal.

De plus, le conseil autorise le maire (en son absence le pro-maire) et le directeur général et greffier-trésorier (en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe) à enchérir et acquérir l'un ou des immeuble(s) visé(s) par cette liste, si besoin et conformément à l'article 1038 du Code municipal.

6448-01-24

Dépôt du plan des priorités municipales (Sûreté du Québec)

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sécurité publique et la Sûreté du Québec offrent des services de sécurité publique afin de maintenir un cadre de vie sécuritaire à l'ensemble des citoyens;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'appliquer le plan des priorités suivantes :

1. Route *Carrier*, surveillance accrue afin de garantir une vitesse de circulation respectant les limites de vitesse affichées;
2. Rue *Drouin*, faire respecter la signalisation (stop) à l'intersection de la rue Drouin et de la rue Morin. Surveillance accrue près du Woodooliparc et de la Cache à Maxime;
3. Secteur de la nouvelle école, sensibilisation et présence policière;
4. Intersection route du Président-Kennedy et rue du Pont, faire respecter la nouvelle signalisation (feux de circulation) ;
5. Surveillance de la nouvelle partie de la piste cyclable;
6. Entrée de la 6^e Rue.

6449-01-24

Nomination des membres sur les comités de travail

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT la nomination des membres du Conseil sur les différents comités de travail suivants :

LISTE DES REPRÉSENTANTS 2024			
Service	Conseiller A	Conseiller B	Conseiller C
Voirie - équipement	Clément Roy	Johnny Carrier	
Aqueduc et égout	Ghislain Lowe		
Urbanisme	Ghislain Lowe	Scott Mitchell	Pierre-Luc Langevin
Incendie	Pierre-Luc Langevin	Clément Roy	
Ressources humaines	Scott Mitchell	Johnny Carrier	
Sécurité publique	Pierre-Luc Langevin	Frédéric Vallières	
Bibliothèque	Frédéric Vallières		
Loisirs	Frédéric Vallières	Scott Mitchell	
Comité de développement stratégique	Scott Mitchell Pierre-Luc Langevin	Frédéric Vallières	Pierre-Luc Langevin
Agriculture	Johnny Carrier		

6450-01-24

Engagement des auditeurs comptables

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'engagement des auditeurs comptables pour l'année 2023, soit la firme Lachance Parent, CPA Inc.

6451-01-24

Dépôt d'une offre de service BC2 – Plan de résilience et d'aménagement de la Municipalité de Scott

CONSIDÉRANT l'offre de service de BC2 Groupe Conseil Inc. pour l'accompagnement dans la conception d'un plan de résilience et d'aménagement dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet 4;

CONSIDÉRANT QUE le montant pour l'offre de service est de 54 661.41 \$ (taxes incluses)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Lowe

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandate BC2 pour l'accompagnement dans la conception d'un plan de résilience et d'aménagement dans le cadre du PRAFI – Volet 4 au montant 54 661.41 (taxes incluses), conditionnel à l'octroi de la subvention.

6452-01-24

Dépôt d'une offre de service de Tetra Tech QI Inc. – vidange des boues des étangs

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour une assistance dans les démarches de vidange des boues des étangs aérées de la Municipalité au montant de 13 500 \$ (taxes en sus.);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Lowe

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandat Tetra Tech QI Inc. pour une assistance dans les démarches de vidange des boues des étangs aérées de la Municipalité au montant de 13 500 \$ (taxes en sus.).

6453-01-24

Dépôt d'une offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour de l'accompagnement dans le projet de réaménagement de la plaine inondable

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Scott est l'une des municipalités du Québec les plus fréquemment prises en exemple en termes de planification de la plaine inondable et en aménagement résilient du territoire;

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 300 000 \$ a été accordée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à la Municipalité pour l'avancement des études nécessaires et que le Bureau de projet de la Rivière Chaudière accompagne la Municipalité de Scott;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour un service d'accompagnement dans la gestion du projet de réaménagement de la plaine inondable au montant de 11 985 \$ (aucune taxe applicable);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandate Marie-Michèle Benoit Consultante pour du projet de réaménagement de la plaine inondable.

Qu'une banque d'heure est autorisée pour un montant maximal de 11 985 \$ (aucune taxe applicable).

6454-01-24

Dépôt d'une offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour de l'accompagnement dans les différents projets de développement commercial, résidentiel et de services

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Scott est une municipalité très active en termes de développement et compte plusieurs projets de développement commercial, résidentiel et de services nécessitant un suivi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aurait besoin d'une assistante technique dans ses projets;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour l'accompagnement dans les projets de développement commercial, résidentiel et de services au montant de 12 240 \$ (aucune taxe applicable) et que seules les heures travaillées seront facturées;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandate Marie-Michèle Benoit consultante pour un service d'accompagnement dans les projets de développement commercial, résidentiel et de services au montant de 12 240 \$ (aucune taxe applicable).

6455-01-24

Dépôt d'une offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour de l'accompagnement dans le cadre du PRAFI volet aménagements résilients

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été retenu dans le cadre de la subvention PRAFI et qu'elle est admissible à un important montant afin de réaliser un plan de relocalisation, de résilience et de communication de la plaine inondable;

CONSIDÉRANT QU'une subvention couvrira les frais de gestion de projet nécessaire à la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite une importante maîtrise du territoire et des impacts des pluies diluviennes et des crues à Scott;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de Marie-Michèle Benoit consultante pour un service d'accompagnement dans le cadre du projet plan de résilience, de relocalisation et de communication pour l'analyse des bâtiments situés en zone inondable et réflexion de réaménagement de la plaine inondable au montant de 17 000 \$ (aucune taxe applicable);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Lowe

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandate Marie-Michèle Benoit consultante pour un service d'accompagnement dans le cadre du projet plan de résilience, de relocalisation et de communication au montant de 17 000 \$ (aucune taxe applicable) et que seules les heures travaillées seront factures.

QUE Mme Benoit pourra débiter la gestion du projet une fois la confirmation du montant obtenu par la Ministre des Affaires municipales et la signature de la convention.

6456-01-24

Dépôt d'une offre de service de Fidélité K-9 pour la gestion animalière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis fin au contrat de service de gestion animalière avec Escouade canine MRC;

CONSIDÉRANT QUE à la suite de la réception d'une offre de service de Fidélité K-9 la municipalité désire mandater l'entreprise pour la gestion du contrôle animalier sur l'ensemble de son territoire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandate l'entreprise Fidélité K-9 pour la gestion du contrôle animalier conditionnel à l'acceptation d'une entente de service de la municipalité en faveur de l'entreprise.

6457-01-24

Dépôt d'une offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour une étude d'avant-projet – prolongement de la 3^e Rue

CONSIDÉRANT l'offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour la préparation d'une étude d'avant-projet pour le prolongement dans le cadre du prolongement de la 3^e Rue au montant de 7 000 \$ (taxes en sus);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre-Luc Langevin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandate Tetra Tech QI Inc. pour la préparation d'une étude d'avant-projet pour le prolongement de la 3^e Rue dans le cadre du PRAFI – Volet 4 au montant de 7 000 \$ (taxes en sus).

6458-01-24

Dépôt d'une offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour une assistance technique dans le cadre du PRAFI – Volet 4, Résiliation des communautés et relocalisation

CONSIDÉRANT l'offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour une assistance technique dans le cadre du PRAFI – Volet 4, Résiliation des communautés et relocalisation au montant de 50 000 \$ (taxes en sus), conditionnel à l'octroi de la subvention.

;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil mandate Tetra Tech QI Inc. pour une assistance technique dans le cadre du PRAFI – Volet 4, Résiliation des communautés et relocalisation au montant de 50 000 \$ (taxes en sus).

6459-01-24

Autorisation de paiement pour la réfection des ponceaux de la rue Drouin et Carrier

CONSIDÉRANT le mandat donné à F. Gilbert Itée pour la réfection d'un ponceau dans la rue Drouin;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont terminés et que M. Louis Giguère, directeur des travaux publics recommande que la facture soit acquittée;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil autorise la direction à effectuer le paiement de la facture au montant de 43 393.58 \$ (taxes incluses).

6460-01-24

Autorisation à la direction générale pour l'engagement temporaire en remplacement d'un employé au Service des loisirs

CONSIDÉRANT QUE le départ temporaire d'un employé au poste de journalier aux loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la direction demande au conseil l'autorisation de procéder à l'embauche d'un employé temporaire pour le remplacement de celui-ci;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Scott Mitchell

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil autorise la direction générale à procéder à l'embauche temporaire d'un employé au service des loisirs.

6461-01-24

Autorisation de signature d'un contrat de gré à gré pour l'achat d'une camionnette pour le Service des loisirs

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire l'achat d'une camionnette Ford Ranger 2024 pour le Service des loisirs;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de Cliche auto Ford Inc. au montant de 45 368.10 \$ (taxes incluses);

CONSIDÉRANT QUE le montant des taxes sera payé à l'achat et le reste sera financé sur une période de cinq ans.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil accepte l'offre d'achat de Cliche auto Ford Inc. au montant de 45 368.10 \$ (taxes incluses).

QUE soit autoriser Michel Lefebvre, directeur général à signer le contrat d'achat gré à gré.

6462-01-24

Engagement de surveillants pour la patinoire municipale et l'anneau de glace

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs a besoin de surveillant pour la patinoire et l'anneau de glace;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre-Luc Langevin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil autorise l'embauche de surveillants pour la patinoire et l'anneau de glace soient :

- Zack Perreault
- Gabriel Gosselin
- Raphaël Veilleux
- Samuel Grenier

6463-01-24

Engagement de professeurs pour les activités relatives à la session d'hiver 2024

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs a besoin de professeurs pour les activités liées à la session d'hiver 2024;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil autorise l'embauche des professeurs suivants :

- Mélodie Patry
- René Simard
- Nathalie Angers
- Julie Fluet
- Gaétane Bilodeau
- Danielle Bédard
- Luc Hotte
- Kathy Tremblay

CONSIDÉRANT QU'en procédant à l'engagement des professeurs ceux-ci seront assurés par l'assurance générale;

Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 19h30.

Clément Marcoux, maire

Michel Lefebvre, dir. gén. & greff.-trés.